

A Saint Symphorien de Lay,
Le 22 septembre 2023

Madame, Messieurs les Membres du Conseil
Communautaire

Objet : CONVOCATION

Madame et Messieurs
les Membres du Conseil et cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à notre prochaine réunion du **Conseil
Communautaire CoPLER** :

**Jeudi 28 septembre 2023 à 20 h
A la CoPLER**

A L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux du 29 juin 2023 et du 6 juillet 2023
2. Ajustement du RIFSEEP en lien avec la nouvelle organisation
3. Avancements de grade
4. Point recrutements et ajustement de postes
5. Etablissement France Service et CNI
6. FPIC 2023
7. RPQS Assainissement 2022
8. Retour études mobilité
9. Dossier PVD : Avenant à la convention PVD et DPU renforcé
10. RPQS déchets 2022
11. Exonération de la TEOM
12. Poste accompagnateur des dynamiques jeunesse
13. Demande aide exceptionnelle ADAJEP Cordelle
14. Inventaire des zones d'activités
15. Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame et Messieurs les Membres du Conseil et
cher(e) collègue, à l'expression de mes sincères salutations.



Le Président,

Jean Paul CAPITAN

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay
Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr